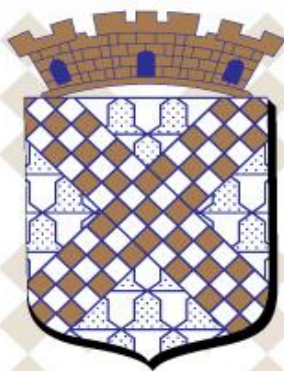


Mairie
de
POPIAN



Lettre info n° 24
Novembre 2021

Le mot du Maire

L'été a été propice aux rencontres, aux moments de convivialité et à la joie de nous retrouver à l'occasion d'évènements festifs dans la cour du château.

Les popianais se sont également rassemblés autour du projet de restauration du patrimoine communal, l'église Saint-Vincent, ancienne chapelle castrale, édifiée avec le château entre 950 et 986. L'appel aux dons, par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, a connu un grand succès puisque les fonds récoltés s'élèvent à la somme de 3 710 €, ce qui atteste de l'intérêt des popianais pour leur histoire et leur patrimoine. Les dons récoltés s'ajouteront à la subvention du Conseil Départemental et au financement de la commune.

Les projets d'aménagement de POPIAN se poursuivent : après les travaux d'évacuation des eaux pluviales dans la rue du Moulin et sous le pont de l'Aurelle, les travaux d'aménagement des jardins collectifs devraient débuter d'ici la fin de l'année.

D'autres projets sont à l'étude permettant d'améliorer encore la qualité de vie à POPIAN.

En attendant de nous retrouver librement, lorsque les contraintes liées à la pandémie seront allégées, profitons des couleurs de l'automne et du plaisir de vivre au sein d'un village riche de son histoire et de son patrimoine.



Avec mes sentiments dévoués,
Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC

REPAS DES AINÉS

Les contraintes liées à l'éradication de la pandémie du Covid-19 ne permettront pas, cette année encore, d'organiser le traditionnel repas des aînés.

Comme l'année dernière, les aînés recevront un colis gourmand à l'occasion des fêtes de fin d'année.



Popian sera à l'affiche du prochain magazine intercommunal et pour illustrer l'article, la communauté de communes lance un concours photo.
Faites parvenir à communication.ccvh@cc-vallee-herault.fr
vos plus beaux clichés au format paysage.

- ETAT CIVIL DE POPIAN -
(du 20 avril au 25 octobre 2021)

Naissances :

- **Letty, Kiera FERNANDES** : 22 avril 2021 ;

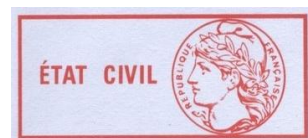
Mariage :

- **Pauline FERIAUD** et **Gabriel BENHAMOU** : 24 avril ;

- **Loubna TERRAF** et **Em Sammang ROS** : 5 juin ;

- **Chantal BERET** et **Jean-Luc COSTAGLIOLA** : 26 juin ;

- **Stéphanie ALEXANDRE** et **Damien DESRIER** : 21 août.



SOUTIEN A LA FILIERE VITICOLE

Impactée par les conséquences de la crise sanitaire puis par le terrible épisode de gel du mois d'avril dernier, la filière viticole méritait notre soutien.

Dans sa séance du 12 juillet, le Conseil municipal a approuvé une exonération pour une année de la taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des vergers, des cultures fruitières (arbres et arbustes) et des vignes.

Cette mesure marque le soutien plein et entier de la municipalité à une filière élémentaire pour l'attractivité du territoire, la préservation des paysages, le développement du tourisme et le dynamisme économique.



INCIVILITES DU QUOTIDIEN

De façon récurrente, la municipalité doit faire face à des dépôts sauvages de déchets en pleine nature ou dans le village.

Ainsi, des décombres sont retrouvés sur les bords de chemins, des bouteilles et des flacons en plastique dans la rivière. Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, de nombreux masques jonchent le sol ...



Mai 2021 : déchets ramassés dans un ruisseau.

En lien avec les services de la DDTM, la municipalité a engagé une lutte intensive contre la cabanisation et les dépôts sauvages de déchets.

Plusieurs contrevenants ont été verbalisés pour des installations (caravanes), des constructions illégales (abris) ou des dépôts sauvages (plastiques, gravats ...).



Lutte contre la cabanisation à Popian.

EMPOISONNEMENT DE CHATS

Les animaux de compagnie sont considérés comme des êtres doués de sensibilité. Depuis quelque temps, des empoisonnements de chats nous ont été signalés.



Tout empoisonnement ou acte de cruauté est une atteinte volontaire à la vie de l'animal, réprimé par l'article R. 655-1 du Code pénal : « *le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner la mort à un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité est puni d'une amende de 1500 euros* ».

NOUVELLE CARTE D'IDENTITE

Depuis le 15 mars dernier, la nouvelle carte d'identité au format carte bancaire est en cours de déploiement. Dotée d'une puce électronique, cette nouvelle carte d'identité est hautement sécurisée.

Il n'est pas obligatoire de renouveler les anciennes cartes qui demeurent valides jusqu'à leur expiration. L'ancienne carte d'identité ne pourra plus être utilisée pour voyager dans l'espace européen à partir de 2031.



FÊTE DE LA NATURE AVEC LA LPO

Le 19 mars dernier, lors de la Fête de la Nature organisée par la communauté de communes, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) a animé un stand à Popian.

Petits et grands ont pu observer plusieurs espèces vivantes à Popian dont des faucons crécerelles qui ont niché dans la tour du château.



Les intervenantes de la LPO ont insisté sur les bienfaits de l'extinction de l'éclairage public toutes les nuits : une mesure de **pertinence environnementale au profit de la biodiversité et du respect des cycles animaliers.**



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

MISE EN SECURITE ET RESTAURATION DU PORCHE D'ENTREE DE L'EGLISE

Il était devenu nécessaire de procéder à la mise en sécurité et à la restauration du porche d'entrée de l'église Saint-Vincent.

Après appel d'offres, le Conseil municipal a retenu les entreprises qui exécutent, depuis le 20 octobre dernier, les travaux dont le montant global de **48 900 € HT** se ventile ainsi :

> SARL MUZZAROC (maçonnerie) :	39 077,00 €
> L'Atelier de la Gardabelle (menuiserie) :	8 599,00 €
> DYGA Vitraux	1 224,00 €
TOTAL	48 900,00 €



En partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la municipalité a fait le choix d'ouvrir une souscription publique pour permettre à tous de participer à la restauration du patrimoine de Popian.

Grâce aux généreux donateurs, la somme de 3 710 € a été récoltée et servira en intégralité au financement des travaux. La Fondation du Patrimoine a également décidé de soutenir l'action de la commune en versant une somme supplémentaire de 5 000 €, soit un **mécénat populaire de 8 710 €**.

La commune a pu également compter sur le soutien financier du **Conseil départemental** à hauteur de 11 000 €.

Ces travaux d'envergure dureront 3 mois et permettront la mise en valeur de l'église.

Durant cette période, l'église est fermée au public.



PLU : PROJET ARRÊTÉ

Le 12 juillet 2021, le Conseil municipal a arrêté le projet de PLU et en a approuvé les éléments clés à savoir : le projet de règlement, le zonage global du territoire communal et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Ces éléments sont soumis à l'avis des personnes publiques associées, avant l'ouverture d'une enquête publique.

D'ores et déjà, les documents sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune (www.popian.net).



BUSAGE DU CANIVEAU DU STADE

Le fossé traversant le stade a été mis en sécurité dans le courant du mois d'avril dernier avec le concours financier de la communauté de communes Vallée de l'Hérault.

Long de plus de 40 mètres, ce fossé guide les eaux pluviales dans le *ruisseau de l'Aurelle*.



AMELIORATION DU RESEAU PLUVIAL

La *rue du vieux moulin*, le *chemin de la Prade* et le *pont de l'Aurelle* ont fait l'objet de réaménagements. Dans la *rue du vieux moulin*, un caniveau central préfabriqué a été installé pour guider les eaux pluviales. Sous le *pont de l'Aurelle*, le goulot de sortie des eaux a été considérablement élargi pour empêcher la rétention des eaux pluviales.

Au niveau du *chemin de la Prade*, une buse va être enfouie pour canaliser les eaux pluviales.

Ces travaux d'un montant de 15 810 € HT bénéficient du soutien de l'Etat, au titre de la **Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux**, à hauteur de 12 648 €, soit 80 % du montant HT des travaux.

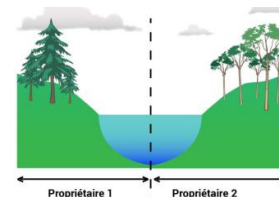
JARDINS PARTAGES

L'aménagement de jardins partagés a été approuvé par le Conseil municipal dans sa séance du 12 juillet dernier. Le Conseil municipal a décidé de solliciter le concours financier du Conseil départemental et de la communauté de communes Vallée de l'Hérault.



ENTRETIEN DES ABORDS DES COURS D'EAU : TOUS CONCERNÉS

Un courrier a été adressé à l'ensemble des propriétaires riverains de l'Aurelle pour leur rappeler les obligations d'entretien.



Chaque riverain d'un cours d'eau est tenu à un entretien régulier de celui-ci, pour permettre l'écoulement naturel des eaux (cf. article L. 215-14 du Code de l'environnement).

PORTRAIT DE JOSEPH RAILHAC, ANCIEN DEPUTE FIDELE A POPIAN

Né le 20 avril 1875, Joseph RAILHAC devient maire de Lodève en 1900. Il a alors 25 ans, et occupera ces fonctions pendant un quart de siècle en plus de celle de conseiller général de l'Hérault qu'il occupe de 1907 à 1925 pour le canton lodévois.

Avocat, il exerce aussi la profession de viticulteur et c'est à ce titre qu'il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en mars 1922. Propriétaire foncier, il dispose à Popian de près de 23 hectares de terres ainsi que le *Mas de la Prade* que les anciens continuent d'appeler le *Mas de Railhac*.

Candidat à la députation en 1924, sur la liste du Cartel des Gauches conduite par Edouard BARTHE, Joseph RAILHAC est élu député de l'Hérault jusqu'en 1928. Retiré de la vie publique, il décède le 24 juillet 1941 et sera inhumé à Lodève.

Sa fille, Andrée RAILHAC (1912-1977) fut maire de Lamalou-les-Bains de 1959 à 1971 et l'épouse de Paul COSTE-FLORET (1911-1979), notamment connu pour avoir été procureur adjoint au tribunal international de Nuremberg en 1945, maire de Lamalou-les-Bains et de Lodève, député de l'Hérault, ministre, membre du Conseil constitutionnel ... A Popian en 1964, Paul COSTE-FLORET décora de la Légion d'honneur la centenaire Laurentine GAZAGNE-COMBES, née le 13 avril 1864 et décédée le 16 novembre 1969 à plus de 105 ans.



A LIRE : LA VIPERE DE MONTPELLIER

La Vipère de Montpellier est le titre du premier roman écrit par **Georges DEVAUX**, infirmier de bloc et habitant de Popian.

Au fil des pages, vous suivrez Jules, inspecteur de police à Montpellier chargé de mener une enquête après la mort d'un jeune chirurgien de renommée internationale et ce, dans des circonstances étranges ...

Au-delà d'un simple roman policier, l'auteur conduit le lecteur sur des chemins historiques, et notamment ceux de la Rome antique où était voué un culte au dieu indo-iranien MITHRA, fils d'ANAHITA.

Bonne lecture à tous, en attendant le second tome déjà en projet.



HÖHE : FABRIQUÉ A POPIAN !

Jeune auto-entrepreneur, **Hugo CRILLON** a lancé sa marque de vêtements (**HÖHE**) et la développe dans son atelier, à Popian !

Inspiré par le milieu de la montagne, Hugo CRILLON concrétise un rêve ancien : celui de créer une ligne de vêtements facile à porter par tous et respectueuse de l'environnement avec des **textiles en coton issu de l'agriculture biologique** et du **polyester recyclé**.



En plein essor, cette marque bénéficie du soutien de jeunes sportifs de la région. Lorenzo SERRES, champion professionnel de VTT ou Paul NAPOLEONE, champion de voile, en sont de bons ambassadeurs.

Rendez-vous sur le site de la marque : www.hohe.fr

A LIRE : LA VIE D'ELISABETH DE LA PANOUSE-DEBRE PAR SA PETITE-FILLE

Pour son premier ouvrage écrit dans *l'impasse du Cabanis*, **Lorraine COLIN** part sur les traces de sa grand-mère, **Elisabeth de la PANOUSE-DEBRE (1898-1972)**, illustre résistante dont l'espoir fût sans relâche au moment des pires heures du XX^{ème} siècle : « *Comme on peut vivre de peu quand on a du soleil dans le cœur* » écrivait-elle.

Après une enfance dorée dans des châteaux en Touraine, Elisabeth est prise dans la tourmente de la maladie puis de la guerre. En juillet 1956, elle épouse le Professeur Robert DEBRE, fondateur de la pédiatrie moderne avec lequel elle entretenait une correspondance amoureuse que l'on découvre au fil des pages, de façon inédite.

Femme moderne, engagée et passionnée, Elisabeth méritait ce bel hommage publié aux éditions l'Harmattan avec une préface du Professeur Patrice DEBRE.

